

Cogestion pour un président décidément congestionné (synonymes : embarrassé, embouteillé, encombré, engorgé)

A propos des îles éparses malgaches que sont : Europa, Bassas da India, Juan de Nova, Glorieuses et Tromelin, lors de l'émission « *l'invité du zoma* » du 9 mai 2014, sur Tv Plus Madagascar, le président élu de tous les Malgaches, a démontré une irresponsabilité inouïe, un anti-patriotisme aigü, en ce qui concerne les cinq îles éparses reconnues par les Nations Unies comme étant malgaches en 1979.



Lors de l'émission du 09 mai 2014. Le Président Rajaonarimampianina face à Onitiana Realy

« *Si depuis 40 ans on n'a pas réussi à les récupérer, est-ce qu'il faudrait encore hurler ?* »

Lorsque Jacques Chirac était président, il a parlé d'une possible cogestion. Lors de ma prochaine rencontre avec le Président François Hollande, nous allons nous pencher sur la question » .



Kurt Waldheim, Secrétaire général de l'Onu de 1972 à 1981

Or, au contraire, puisqu'il est donc le président élu de tous les Malgaches, c'est le moment ou jamais de défendre les richesses de Madagascar sous l'égide de l'Onu. Vous ne croyez pas ? La Grande île de l'océan Indien n'est-elle pas une Naton souveraine ? Surtout que dans sa résolution 34/79, l'Assemblée générale de l'Onu a **«invité le gouvernement français à entamer sans plus tarder des négociations avec le gouvernement malgache en vue de la réintégration des îles précitées** (Ndlr :

les îles éparses)

, qui ont été séparées arbitrairement de Madagascar»

. C'était lors de la 99^e séance plénière du 12 décembre 1979, sous la présidence de l'amiral Didier Ignace Ratsiraka.

Mais depuis, et effectivement, aucun des dirigeants élus lui ayant succédé n'a plus pris la peine de relancer la question. Est-ce que le président Rajaonarimampianina veut-il vraiment tourner la page de l'Histoire ou est-ce que cette phrase n'est qu'un énième effet d'annonce ? Petit rappel avant le retour de l'Indépendance de Madagascar.

Décret n° 60-555 du 1er avril 1960



Le Général Charles de Gaulle en 1960 : implacable

Décret relatif à la situation administrative de certaines îles relevant de la souveraineté de la France

Le président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre d'Etat,

Vu la Constitution ;

Vu l'acte du 23 août 1892 portant prise de possession, au nom de la France, des îles Glorieuses ;

Vu la prise de possession, au nom de la France, des îles Juan de Nova, Europa et Bassas da India en octobre 1897,

Article 1

Les îles Tromelin, Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India sont placées sous l'autorité du ministre chargé des départements d'outre-mer et des territoires d'outre-mer.

Article 2

Ce ministre peut confier leur administration à l'un des fonctionnaires relevant de son département.

Article 4

Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires à celles du présent décret.

Article 4

Le premier ministre et le ministre d'Etat chargé du Sahara, des départements d'outre-mer et des territoires d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Par le président de la République : CHARLES DE GAULLE

Le Premier ministre, MICHEL DEBRÉ

Le ministre d'Etat, ROBERT LECOURT



Le Président François Hollande et Annick Girardin

Madagascar va célébrer les 54 ans du retour de son indépendance. Mais, à entendre le nouveau président malgache, avec cette histoire de cogestion, c'est plutôt le retour de la dépendance totale ! En tout cas, il ne fait pas le poids sinon, le président François Hollande serait venu faire un saut dans la Grande île. Mais non, a affirmé Annick Girardin, actuellement à Madagascar et qui a été très vague au sujet de ces îles. « *La secrétaire d'état chargée de la francophonie, Annick Girardin, a entamé aujourd'hui une tournée dans l'Océan Indien pour*

préparer le terrain. Le Président de la République sera à la Réunion les 25 et 26 juillet prochains. Il se rendra également aux Comores et à Mayotte »

. (**Source : Réunion 1ère**

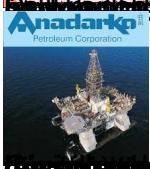
)

A présent, non seulement ce nouveau président congestionné applique à la lettre la politique du diviser pour mieux régner de Gallieni, mais parallèlement, il perpétue cet héritage de Charles Gaulle qui a pris soin de publier ce décret avant le 26 juin 1960, date officielle du retour de l'Indépendance. 19 ans plus tard, l'Onu a tranché mais si les dirigeants malgaches, après Didier Ratsiraka ne s'en sont pas occupés, c'est, peut-être, une question de « très haute politique » qui dépasse les 22 millions de Malgaches

... Mais pas seulement : c'est une perte pour le pays tout entier, du point de vue économique. Lisez.



Les îles éparses, réparties dans le canal du Mozambique regorgent de richesses naturelles dont du pétrole et du gaz. Les Nations unies, lors de sa 99e séance plénière, le 12 décembre 1979, ont clairement reconnu que ces îles appartiennent à Madagascar.



science for a changing world

